

Communauté de Communes Vallée de l'Homme



PROJET D'ETABLISSEMENT Structure Multi-Accueil LA SOURIS JAUNE

Rue de la Boetie 24260 Le Bugue

☎ : 05-53-07-82-14 / 09-75-50-17-36 // 📧 : f.baert@cc-vh.fr

Gestionnaire : Communauté de Communes Vallée de l'Homme
4, place de la mairie 24620 Les Eyzies de Tayac-Sireuil

☎ : 05-53-45-43-91 / 📧 : contact@cc-vh.fr

Site internet : www.cc-valleedelhomme.fr / CAF : www.mon-enfant.fr

SOMMAIRE :

I / PRESENTATION

- a) descriptif
- b) sa mission

II / ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

- a) le personnel
- b) le règlement de fonctionnement

III / LE PROJET ÉDUCATIF

- a) sa définition
- b) la place des parents
- c) le projet social
- d) l'aménagement des locaux
- e) journée type

IV / CONCLUSION

I / PRESENTATION

a) Descriptif :

la structure a été créée à l'initiative de la Communauté de Communes suite à une enquête d'opportunité réalisée auprès des familles venues toujours plus nombreuses s'installer dans le département. Elle a ouvert ses portes le 16 octobre 2006 sur la commune du Bugue et sa gestion a été confiée initialement à l'association «La Souris Jaune ». Par décision du conseil communautaire et en accord avec les membres de l'association qui ont souhaité arrêter cette activité, l'intercommunalité a repris la gestion directe de l'établissement depuis le 1^{er} janvier 2013. La crèche a cependant maintenu son appellation « La Souris Jaune ».

Elle propose un multi-accueil collectif agréé pour 16 places, en accueil régulier ou occasionnel. Les enfants sont pris en charge dès la fin du congé maternité jusqu'à leur scolarité, limite d'âge étendue aux 5 ans révolus de l'enfant en situation de handicap.

Cette structure offre un cadre de vie agréable et convivial pour l'enfant et sa famille.

Elle est implantée non loin du centre ville, à proximité d'autres établissements (écoles maternelle et primaire, maison de retraite....) permettant les échanges intergénérationnels et la transition vers le milieu scolaire.

Elle répond en priorité aux demandes des familles vivant sur le secteur de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme.

Le travail auprès de jeunes enfants requiert des compétences relationnelles et professionnelles : un savoir-faire, un travail de réflexion rigoureux, une ouverture d'esprit, une aptitude à communiquer, du professionnalisme, de l'investissement, de la créativité.... Le personnel doit répondre au mieux aux demandes des familles et aux besoins des enfants en privilégiant des valeurs telles que la qualité de l'accueil, la solidarité, la cordialité, la bienveillance, le bien-être et le respect de la personne.

b) Sa mission :

La structure multi-accueil est **un lieu de vie et de socialisation** où les moyens sont mis en œuvre pour que l'enfant, à une période cruciale de son développement, vive au mieux la séparation d'avec sa famille et s'épanouisse personnellement. Elle se doit de «*proposer un environnement suffisamment bon pour que la mère accepte l'idée d'enlever son bébé de ses bras pour l'amener vers les bras de quelqu'un d'autre* ». Un endroit adapté à ses besoins dans lequel il va puiser des moments de jeu, de découverte et d'éveil ; y vivre des expériences et des relations avec les autres ; y apprendre les premières règles de comportement....

Elle permet d'accompagner et de soutenir les parents dans leur fonction d'éducation. Elle apporte une aide aux familles afin que celles-ci puissent concilier leur vie professionnelle et familiale. Pour les personnes ne travaillant pas, elle facilite l'octroi de temps et assure l'intégration sociale de l'enfant.

Les mères qui le souhaitent peuvent poursuivre l'allaitement à la reprise du travail. L'organisation est alors réfléchi avec l'équipe et le respect des **consignes d'hygiène** sur le tirage du lait, sa conservation et son transport seront exigés.

Tandis que les parents se séparent physiquement de leur enfant, ils acceptent aussi l'idée de le confier à une tierce personne. Il est primordial d'instaurer un **climat de confiance** et de favoriser la **transition** entre les deux milieux.

La période d'**adaptation**, étape charnière de l'accueil, est l'occasion de faire connaissance progressivement et aide l'enfant à établir des repères.

Elle est tout aussi importante pour le parent, qui peut alors s'informer sur le fonctionnement quotidien de la crèche et établir des contacts avec l'équipe qui s'occupera de son enfant. Les

temps de rencontre sont déterminés avec la personne diplômée mais le parent qui en ressent le besoin peut également venir, en concertation avec elle, à d'autres moments.

L'accueil le matin et le soir sont des moments de partage et d'échanges, ils représentent un temps privilégié qui se fait dans le lieu de vie et non ailleurs, l'équipe invite les personnes qui accompagnent les enfants à s'y avancer. Elle est vigilante à ne pas déposséder les parents de l'évolution de leur enfant et leur restitue autant que possible ce qu'il a fait dans la journée.

Le personnel veille à tout moment à la santé et à la sécurité des enfants qui lui sont confiés. L'équipe peut être amenée à accueillir des enfants porteurs d'un handicap ou présentant des troubles de la santé, sous forme d'un P.A.I. si nécessaire (Projet d'Accueil Individualisé) écrit et validé par les différents partenaires : parents, responsable de la structure, médecin prescripteur, médecin de crèche. Une prise en charge, lorsqu'elle est spécifique, a besoin d'être réfléchi et travaillée en équipe avant d'être formalisée.

La structure est un lieu d'observation et de formation pour des stagiaires qui se destinent aux métiers Petite Enfance ou pour des étudiants en stage de découverte.

2

II / ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

L'établissement accueille jusqu'à 16 enfants en groupe d'âge mélangé + 10 % de la capacité autorisée. Le nombre d'inscriptions des familles est plus élevé compte tenu des places laissées vacantes dans la semaine.

a) Le personnel

Une **équipe pluridisciplinaire** constitue une richesse pour le travail au quotidien. Les différentes formations représentées, complémentaires, améliorent le regard porté sur les enfants. Les décisions sont réfléchies et partagées en équipe, l'accueil est le résultat d'une réflexion commune et d'un relai entre les professionnels : « réfléchir ensemble sur le sens que l'on donne à nos pratiques éducatives afin de les adapter aux compétences du jeune enfant. L'enfant se construit au contact de l'adulte et c'est pour cette raison qu'il doit être le centre de nos préoccupations ».

Si le métier est essentiellement féminin, un homme travaille à ce jour dans la structure.

- La **communication** et le partage des informations est primordiale pour garantir une prise en charge qui soit cohérente (concertation, transmission, observation, dialogue). L'équipe utilise comme supports de travail : une « fiche de rythme » sur laquelle sont notés les temps de repas, sommeil et changes + observations & un cahier de liaison.

- l'organigramme

L'équipe toute entière est garante des valeurs et principes défendus dans l'établissement. Elle est contrainte aux secrets professionnel et médical, obligation légale et morale, et au devoir de discrétion sur la confidentialité des informations et la vie privée des personnes.

Il est primordial que chacun se sente investi de la place qu'il occupe auprès des enfants et des familles et prenne tout le sens de sa responsabilité professionnelle.

Elle se compose de :

* 1 directrice E.J.E (à temps plein – 35h) qui a en charge la gestion de l'équipe, l'accueil et l'inscription des familles ; elle remplit certaines tâches administratives. Elle veille à l'application des règles d'hygiène, de sécurité et de diététique. Elle réfléchit avec l'équipe sur les orientations de travail à mener d'un point de vue éducatif, elle est garante du projet de la structure et participe à son évolution.

Elle assure le lien entre la structure et la Communauté de Communes ou autres partenaires.

* 1 E.J.E (à temps plein – 35h) garantit la mise en œuvre du projet de l'établissement avec l'ensemble de l'équipe : propose un accompagnement individuel et adapté pour chaque enfant, exerce un travail d'observation, réfléchit à l'aménagement, soumet des choix de jeux et veille à

leur bon état d'entretien et de sécurité, propose des temps d'activité en relation avec l'équipe, échange avec les parents notamment au moment de l'accueil du matin et du soir... Elle travaille davantage auprès des plus grands tout en gardant un lien avec les tout-petits. Elle assume une continuité de la fonction de direction et une suppléance en cas d'absence de la directrice. Une concertation permanente est entretenue entre elle, la directrice et l'auxiliaire de puériculture pour veiller à la continuité du service et à l'homogénéité du fonctionnement de la structure.

* 1 auxiliaire de puériculture (à temps plein – 35h) travaille davantage auprès du groupe des plus jeunes et si besoin auprès des grands. Elle assure les soins quotidiens des enfants (repas, changes...), accompagne l'enfant et la famille dans les moments de séparation et des retrouvailles le soir, organise le temps d'adaptation avec les parents, propose des moments d'éveil... – s'assure de la préparation des biberons et veille à l'application des mesures d'hygiène, de l'entretien des jeux et petit matériel de soins.

Elle est la troisième personne co-responsable dans l'équipe qui accompagne la directrice.

* 3 CAP petite enfance (à temps plein – 35h) travaillent étroitement avec l'éducatrice et l'auxiliaire dans la prise en charge des groupes d'enfants, participent aux soins dispensés et à l'animation ; ils apportent leur aide si nécessaire à l'entretien des locaux et du matériel (nettoyage, désinfection...), à l'organisation des repas et aux tâches liées à la lingerie.

* 1 personne au poste de cuisine et d'entretien (à temps plein – 35h),

- prépare en début de journée les repas & goûters, récupère les plats des grands préparés à la maison de retraite, veille à l'application des normes d'hygiène alimentaire (démarche HACCP), effectue l'entretien de la cuisine et des équipements, gère le stock alimentaire, s'occupe de la lingerie et de la gestion des produits d'entretien.

- procède à l'hygiène et à la désinfection des locaux, des jeux et matériel. Elle assure son service en fin de journée dont un temps est consacré en dehors de la présence des enfants.

* 1 médecin référent : donne son avis lors de l'admission d'un enfant après examen médical en présence des parents, obligatoire pour les bébés de moins de 4 mois ; assure un suivi régulier et préventif des enfants accueillis ; intervient lors des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou autre situation qui pourrait s'avérer dangereuse pour la santé ; veille à l'application des règles d'hygiène générale ; établit des protocoles de conduite à tenir.

- l'organisation

* les horaires du personnel s'aménagent en fonction de la présence des enfants sur une amplitude d'ouverture de 7h30 à 18h30 (soit 11h). Leur roulement s'applique soit à la semaine soit à la journée.

* l'effectif : respecte les normes de sécurité requises qui est de 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas, et de 1 professionnel pour 8 enfants qui marchent. Il y a obligation d'être au moins deux personnes présentes à tout moment dans la structure, dont une personne diplômée.

2 groupes d'âges : bébés jusqu'à 10 mois // les plus grands.

Leur répartition est fonction des demandes des familles et de l'organisation de la crèche. L'idéal est un effectif de 5 bébés et un peu plus d'une dizaine d'enfants plus âgés. La directrice peut en cours d'année prendre la décision d'inscrire 1 ou plusieurs enfants suivant les besoins en effectifs ou pour donner suite à une demande des services sociaux.

En raison des horaires mobiles du personnel, de l'espace très peu cloisonné et de la présence irrégulière des enfants, il est demandé à l'équipe d'être polyvalent et d'assurer une présence auprès du groupe selon les nécessités du service.

* les membres du personnel dépendent de la fonction publique territoriale.

* le matériel utilisé est d'acquisition récente et celui destiné aux enfants est proportionné à leur taille. Pour chaque nouvel achat concernant l'équipement et l'aménagement, les professionnels réfléchissent au confort d'utilisation et à sa maniabilité (poids, hauteur, praticité, etc...) dans un souci d'ergonomie et de confort au travail. Des formations sur les gestes et postures sont envisagées.

Les services techniques de la ville du Bugue et des Eyzies effectuent quelques travaux de réparation et d'entretien selon les besoins de l'établissement.

b) Règlement de fonctionnement cf. document

III / LE PROJET EDUCATIF

Le décret 2007-230 du 20 février 2007 pose le cadre juridique de l'accueil collectif des structures de la petite enfance.

L'établissement fonctionne conformément aux dispositions de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et applique son règlement de fonctionnement.

a) Sa définition

Le projet éducatif place l'enfant au centre des préoccupations et donne une « image » de ce qui se vit dans l'établissement. Il garantit une cohérence dans le travail accompli et décrit les valeurs des professionnels. Il est donc réfléchi et travaillé en équipe. L'évolution des connaissances sur le tout petit, le contexte social, la place qu'occupe l'enfant dans la famille remettent souvent en question les pratiques d'accueil du jeune enfant.

Chaque enfant est considéré comme une personne à part entière ayant **son caractère propre à lui**. Il ressent des besoins auxquels les professionnels vont y répondre en proposant un accueil aussi individualisé que possible. A la fois disponibles et attentionnés, ils sont présents pour **l'aider à vivre au mieux ses journées, l'accompagner dans ses acquisitions et le soutenir dans son début d'autonomie**.

Le travail en équipe porte sur la **continuité** et les **repères** ; sur la **bienveillance** portée à l'Enfant en toutes occasions (respect de son rythme, de sa personne, de son corps) ; sur la place des « **doudous** » mis à la disposition des enfants qui font le lien avec la maison et leur confèrent une certaine sécurité affective, leur accompagnement aussi à les poser par eux-mêmes afin qu'ils puissent investir les moments de jeux ; la **motricité libre** justifiant le fait que les enfants ne sont jamais mis en situation qu'ils ne maîtrisent pas.....

A travers toutes les formes d'activités qui servent de support à la communication, l'enfant est soutenu par **la parole**. Le professionnel lui propose un accompagnement verbal approprié qui va lui permettre la mise en mots de son ressenti pour l'aider à passer du ressenti d'un besoin à une demande, lui donner des pistes d'interprétation sur ce qu'il éprouve et sur ce qui le questionne, apporter des mots qui donnent du sens aux situations vécues, poser un cadre qui se veut rassurant.

L'enfant ainsi regardé comme un être **compétent** et évoluant dans un environnement qui lui confère une **sécurité**, acquiert un sentiment de dignité, d'estime, de confiance en soi et de réussite. « *Plusieurs attachements solides dès la petite enfance procurent une sécurité intérieure nécessaire à une image positive de soi et du monde qui nous entoure, permettant de mieux appréhender les séparations ultérieures : école.....* » Cyrulnik.

Chez les **bébés** il est important de favoriser le lien entre la maison et la structure, les professionnels étant à l'écoute de ce que dit le parent. Il peut s'il le souhaite apporter des affaires personnelles (tour de lit, gigoteuse...) qui rappellent l'environnement de la maison.

Le moment de l'accueil et la disponibilité de l'adulte à ce moment là, la période d'adaptation, la motricité autonome encouragée, le portage, le respect du rythme de l'enfant, la verbalisation, les temps de jeux ... font partie intégrante du travail au quotidien.

Pour les plus **grands**, il est important d'accompagner l'enfant par la parole pour donner du sens à la séparation et à l'absence.

Le professionnel tente de respecter au mieux ses attentes et de répondre à ses besoins, de l'accompagner dans ses acquisitions (marche, propreté...), de l'aider lorsqu'il manifeste une difficulté passagère (agressivité, trouble du sommeil ou de l'alimentation...).

Chaque jour, l'activité libre est pratiquée sous toutes ses formes (jeux symboliques, de manipulation, expérimentation, construction...) ; des temps d'éveil sont proposés également en petits groupes.

Le résultat esthétique final n'est pas tant valorisé par le personnel que la manière dont l'enfant va

appréhender l'activité, se l'approprier en fonction de ses envies et de son niveau de développement.

Quelques sorties organisées à l'extérieur (bibliothèque et animations ateliers « bébés lecteurs », marché, spectacle, aquarium, caserne des pompiers, square....) offrent une ouverture au monde environnant et permettent aux enfants de s'essayer à des formes diverses culturelles et artistiques ; des rencontres intergénérationnelles (maison de retraite, école) sont programmées régulièrement.

Des intervenants viennent également dans la structure pour faire partager avec l'équipe un savoir-faire et proposent des moments « exceptionnels » de ceux vécus les autres jours. .

Des temps de **réunions** et de régulation incitent un travail de réflexion et de prise de distance des situations. L'intervention d'un tiers (psychologue, expert en communication...) est quelquefois sollicitée et procure un soutien pour l'équipe.

A travers les échanges et le dialogue, chacun met en avant ses compétences et ses valeurs professionnelles et personnelles ; la réflexion menée permet d'initier des actions qui s'intègrent dans le projet d'établissement et formalise les pratiques.

Un point important concernant la vie dans la structure se porte sur **l'aménagement** de la pièce à vivre.

Ainsi pour chaque groupe d'âge qui se côtoie dans la salle, les enfants doivent y puiser de l'intérêt et pour le personnel, y accomplir ses tâches dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort.

Les **bébé**s ont un endroit délimité par un claustra avec tapis pour y jouer tranquillement et acquérir par une motricité libre et sans entrave, les gestes et positions de façon aisée, sans contrainte ni danger pour eux (présence de hochets, petits objets de manipulation, miroir).

Les **moyens** qui commencent à exercer leur motricité (4 pattes, ramper) peuvent se déplacer dans la salle et utiliser à leur mesure et seuls les différents modules pour monter, passer dessous, se cacher... pour les plus **grands** glisser sur le toboggan, sauter sur le trampoline, avancer sur des porteurs...

Le déplacement des enfants **pièds nus**, sans chaussettes ni collants, est privilégié pour limiter les risques de glisse sur les surfaces planes ; le manque de maintien au niveau des chevilles pour certains modèles de chaussons ne favorise pas un bon travail de la voute plantaire.



Quelques consignes sont à respecter impérativement par tous, comme ne pas faire du mal aux autres ni à soi-même, éviter autant que possible de jouer dans une agitation excessive... afin de préserver la tranquillité du groupe et l'environnement sonore des tous petits. Un cadre est posé constamment et si celui-ci est transgressé, l'adulte peut redonner les règles à l'enfant et trouver avec lui une solution adaptée.

Chacun a la possibilité de se mettre à l'écart (s'allonger sur un tapis, s'isoler dans la cabane, se reposer dans le dortoir s'il est libre).

Dans le cas où un enfant ne supporte plus la promiscuité des autres ou manifeste beaucoup de cris et de colère, il peut arriver qu'il vienne pour un temps dans le bureau. C'est lui donner alors l'occasion de se poser, de faire un dessin, de jouer tranquillement... sans que ces limites n'aient valeur de punition.

Le dortoir des plus grands est utilisé également pour la mise en place des activités, le matin et en fin d'après-midi.

b) La place des parents

Nous accueillons un enfant non pas seul mais avec sa famille. Il nous est présenté par son parent ou l'adulte qui s'occupe de lui (assistant(e) maternel(le)...); il a donc déjà une histoire personnelle, un vécu... Il est important que la relation qui s'installe avec les adultes soit basée sur la confiance et qu'à travers les échanges, au moment de l'inscription puis lors de l'adaptation, toute personne puisse poser des questions, se confier, être entendue et conseillée si besoin est, dans le respect des valeurs éducatives.

Les professionnels encouragent les parents à occuper leur place d'éducateur et par la communication tentent de leur apporter un soutien dans la fonction parentale.

Durant l'année, les familles (parents, grands-parents) sont conviées à différents moments de fêtes dans l'établissement (Noël, kermesse de fin d'année...). A l'occasion de la semaine du goût au mois d'octobre, un café ou autre boisson et petites douceurs (préparées quelques unes par les enfants) sont proposés le matin aux personnes accompagnantes.

La présence des parents est sollicitée lors des sorties à l'extérieur (spectacle jeune public, aquarium...).

Une personne qui possède un talent particulier (de conteur, musicien, plasticien...) et qui souhaiterait partager un temps d'animation avec les enfants ne doit pas hésiter à le faire savoir à l'équipe.

Enfin des moments de rencontre et d'information sont organisés dans l'année.

Les affiches à l'attention des familles sont mises sur la porte d'entrée & tableau d'affichage extérieur ; la plupart des informations sont transmises par mail.

c) Le projet social

Centrée sur une dynamique ouverte aux besoins de la famille et du territoire dans leurs diversités et leurs complexités, la structure multi-accueil prend en compte l'évolution de la société, ainsi que les changements des structures familiales et le contexte social.

Le village du Bugue situé dans une zone très touristique de la Dordogne, allie modernité et ruralité. L'on constate un isolement de certaines familles et peu d'infrastructures existantes alentour.

La structure multi-accueil joue un rôle de prévention précoce et d'intégration, de lutte contre les exclusions et les inégalités. Elle s'intègre parfaitement dans l'environnement géographique, social et économique du lieu d'implantation.

Elle est présente pour donner un cadre de vie sécurisant à l'enfant dont la famille est en difficulté passagère ou non. Il peut arriver qu'elle accueille des enfants en situation d'urgence suite, par exemple, à l'impossibilité pour un parent seul de s'occuper de son enfant en raison d'une maladie.... les besoins restent variés dans les demandes de prise en charge. La famille devra fournir un justificatif (certificat, attestation....) répondant à l'accueil d'urgence.

Un travail de partenariat se fait en lien avec certaines institutions extérieures ; P.M.I., services sociaux, RAM.... Les demandes peuvent aussi bien émaner des acteurs sociaux que des

professionnels de la petite enfance qui n'ont pas vocation à répondre à toutes les situations et peuvent aussi faire appel et relayer les familles vers ces services. Un travail en réseaux est mis en place également avec d'autres professionnels (directeurs de crèche, Centres Sociaux, RésautismeS...), par le biais de rencontres et de formations relatives au métier (communication, parentalité, handicap, continuité de direction...).

Apprivoiser les écrans et grandir

3 - 6 - 9 - 12



Avant 3 ans
L'enfant a besoin de construire ses repères spatiaux et temporels

De 3 à 6 ans
L'enfant a besoin de découvrir toutes ses possibilités sensorielles et manuelles

De 6 à 9 ans
L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

De 9 à 12 ans
L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Après 12 ans
L'enfant commence à s'affranchir des repères familiaux

La TV, pas avant **3** ans
La console personnelle, pas avant **6** ans
Internet après **9** ans
Les réseaux sociaux après **12** ans

« J'ai imaginé les repères - 3-6-9-12 - comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. »
Serge Tisseron
3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir, Ed. érès

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.



3 - 6 - 9 - 12, des écrans adaptés à chaque âge

<p>Avant 3 ans Le meilleur des jouets, c'est celui qu'il fabrique : le meilleur des écrans, c'est le visage de l'adulte. Je préfère les jeux traditionnels et les histoires lues ensemble à la télévision et aux DVD. Je laisse à mon enfant le temps de s'amuser pour imaginer ses prochains jeux. La tablette, c'est fait pour jouer à deux.</p>	<p>De 3 à 6 ans Je fixe des règles claires sur le temps d'écran. Je respecte les âges indiqués pour les programmes. La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre. Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.</p>	<p>De 6 à 9 ans Je fixe des règles claires sur le temps d'écran, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait. La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre. Je paramètre la console de jeux. Je parle du droit à l'image, du droit à l'intimité, du droit à l'oubli. 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public. 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement. 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.</p>	<p>Après 12 ans Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter. Nous parlons ensemble du téléchargement, des plug-ins, de la géolocalisation et du harcèlement. La nuit, nous coupons le WiFi et nous éloignons les mobiles. Je refuse d'être son « ami » sur Facebook. Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait. Je lui rappelle les 3 principes d'internet.</p>
---	---	--	--

Diffusons cette affiche.
Nous ne modifierons notre relation aux écrans que tous ensemble.

d) L'aménagement des locaux

L'idée première de l'architecte sur la conception de l'établissement était de représenter un château fort. De forme circulaire, il comporte une seule pièce de vie. Les coins repas, jeux, activités, bureaux, salle du personnel... sont matérialisés au sol par différentes couleurs.

Le coin repas des enfants s'organise près de la cuisine (il est également utilisé pour des jeux et activités sur table). Une fontaine servant aux jeux d'eau, lavage des mains... est installée dans un endroit à part.

2 pièces de repos sont prévues pour les bébés et les plus grands.

1 jardin extérieur aménagé donne l'occasion aux enfants d'exercer librement leur motricité (courir, monter sur un vélo, sur le toboggan, sur des jeux à bascule ...), la clôture qui délimite l'espace de jeu est mitoyenne avec la cour des enfants de l'école maternelle (proximité des fratries...).

Il existe également des petits sanitaires (WC, douche) à l'abri des regards, une salle de change. Le bureau de la directrice est un lieu de discussion avec les familles, il est organisé pour remplir les tâches administratives. Des locaux sont réservés au personnel (coin repas, douche, vestiaire...), cuisine, lingerie, réserve (stockage) et local poussettes.

e) Journée type

A différents moments de la journée le groupe est pris en charge en petits effectifs, permettant au personnel de proposer des activités adaptées aux besoins de chacun.

Des temps forts alternent avec des moments plus calmes, ritualisés dans la journée.

Chez les bébés : les journées sont rythmées par des moments d'éveil, de sommeil, de repas... le personnel est soucieux de respecter le rythme de chacun.

Sur des temps d'éveil, le professionnel favorise la libre motricité ; il verbalise les situations, propose des petits jeux au sol (hochets...), de la musique (chansons, comptines...).

Organisation de la journée :

7h30 : accueil
9h00 : temps de jeux libres et sur table
10h : activités en plusieurs groupes
10h45 : regroupement et temps de chansons / préparation des biberons par la diplômée
11h00 : passage aux WC pour les plus grands, lavage des mains / repas
11h45 : changes, coucher des plus jeunes // jeux libres pour les grands
12h30 : temps d'histoires
13h00 : sieste
14h00 : lever échelonné
temps de jeux dans la salle et sur table, sortie à l'extérieur si possible...
15h30 : goûter (pas d'accueil entre 15 :15 et 16 :15)
puis jeux - activités et premiers départs des enfants
18h30 : fermeture.

8

Les activités proposées durant la semaine sont présentées sous forme de tableau affiché dans la salle de vie.

IV / CONCLUSION

Un premier texte a été rédigé à l'ouverture de la structure et n'a cessé de s'étoffer au fil des mois.

Ce document est un support de réflexion et d'échanges avec les professionnels ; il est l'ossature du travail d'équipe, "le mettre en mots" des pratiques. Il peut se révéler utile au travail de rédaction des stagiaires ; quant aux familles et personnes extérieures, il permet de mieux appréhender le métier de la Petite Enfance.

Son évolution est le fruit d'un travail de réflexion au quotidien et de l'adéquation aux situations nouvelles, motivée par le jeune enfant et son bien être.

Un merci à tous ceux qui contribuent, chacun de leur place, au bon déroulement des journées vécues dans l'établissement et à l'amélioration du service rendu aux personnes.

Texte initial validé par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Vallée de l'Homme » n°2014-37 en date du 30 janvier 2014.

Le Président,

Philippe LAGARDE.

La Directrice,

Florence BAERT.